

CFNEWS &gt; L'actualité &gt; Retournement &gt; Opérations &gt; M &amp; A &gt; Sonia Rykiel re-tricote son avenir

M &amp; A

## Sonia Rykiel re-tricote son avenir

PAR ANNE JOLY | 06 mai 2020 | 641 mots - 16 conseil(s)



© Sonia Rykiel

La cession des actifs de la marque de prêt à porter féminin a été finalisée auprès des frères Dayan, Eric et Michaël, qui la relancent sur les réseaux sociaux. En attendant de la voir grimper sur les podiums ?

« Ce n'est pas parce qu'une marque connaît une période de redressement judiciaire ou de liquidation que c'est la fin », martèle Richard Morgan, conseil des liquidateurs dans le cadre de la cession des actifs de Sonia Rykiel à **Eric et Michaël Dayan**. Décidée par le tribunal de Paris en décembre dernier, celle-ci vient d'être finalisée pour un montant non disclosé. « C'est la preuve qu'on peut trouver des solutions pour les marques fortes en période difficile », revendique le spécialiste du luxe.

### 35 M€, dernier chiffre d'affaires connu



Eric Dayan, Michaël Dayan, Sonia Rykiel

Co-fondateurs avec leur frère David et Thierry Petit de Showroom Privé dont ils ont quitté la direction opérationnelle (tout en conservant un pourcentage au capital), Eric et Michaël Dayan reprennent **la marque, quelque 400 titres de propriété intellectuelle, des archives considérables et des stocks**, notamment la collection automne-hiver 2019-2020 qui n'a pas quitté les rayons, la société ayant été liquidée en juillet dernier. Créée en mai 1968 (!) par la styliste à la chevelure roux flamboyant décédée en 2016, la marque Sonia Rykiel avait cédé, en 2012, 80 % de son capital à **Fung Brands Limited, une filiale de First Heritage Brands** (qui coiffe notamment Delveaux et Clergerie), lequel s'était porté à 100 % quatre ans plus tard. Sous la houlette de Jean-Marc Loubier (ex-Vitton), la marque avait tenté un repositionnement vers le luxe... « Le temps a manqué pour mener cette stratégie à son terme », analyse Richard

Morgan. La marque, qui au début des années 2010 affichait quelque 90 M€ de chiffre d'affaires et un volume de recettes de l'ordre de 200 M€ s'étant concentrée sur ses propres boutiques en délaissant le *wholesale* ne réalisait plus en 2018 que **35 M€ de chiffre d'affaires et déplorait pas loin de 30 M€ de pertes**. Début 2019, son propriétaire en avait confié le sort à Rothschild & Co avec pour mission de la céder.

### La relance par le digital

Malgré quelques marques d'intérêt, sans rien de « substantiel », le process n'a pas abouti et la société a été placée en redressement judiciaire en avril avant d'être liquidée à l'été, entraînant plus de 130 personnels dans sa chute. Mis en place par les liquidateurs, le process de recherche d'un repreneur pour les actifs s'est déroulée en deux tours. « Sous cette forme le dossier semblait moins problématique et la procédure était simplifiée, note Richard Morgan. L'expertise des liquidateurs, conjuguée à notre approche sectorielle et notre accès à un réseau de professionnels du secteur, nous a permis pu susciter l'intérêt d'acteurs, internationaux notamment. » Le 25 novembre, une vingtaine d'offres ont été remises et examinées par le tribunal de Commerce qui a statué en décembre en faveur du duo, lequel a choisi de ne pas reprendre les cinq boutiques françaises en propre et se concentre -pour l'instant et par la force des choses- sur le digital. « Dans le contexte actuel, nous souhaitons concentrer et mobiliser nos efforts sur la réouverture des réseaux sociaux de la marque et leur large communauté (**450 000**



France , Île-de-France , Textile, Mode, Luxe, Décoration

Richard Morgan, Richard Morgan Advisory

Voir la fiche de : [SONIA RYKIEL CRÉATION PARIS](#)

## Les intervenants de l'opération

Société cible ou acteur **SONIA RYKIEL (LIQUIDÉE)**

Acquéreur ou Investisseur **PERSONNE(S) PHYSIQUE(S)**, Eric Dayan, Michael Dayan

Cédant **FUNG BRANDS LIMITED**

Acquéreur Avocat Corporate - Structuration **RAVET**, Yves-Marie Ravet, Benoît Descours,  
Fiscale Marielle Andreani

Cédant Banquier d'Affaires / Conseil M&A **RICHARD MORGAN ADVISORY**, Richard Morgan

Cédant Avocat Corporate - Structuration Fiscale **RACINE**, Antoine Diesbecq, Julie Molinié

R.J. **FIDES**, Bernard Corre, Christophe Casoli, Sabine Rocher, **SELARL MONTRAVERS - YANG-TING**, Marie-Helene Montravers, Pierre-Adrien Guigon

[Voir la fiche détaillée de l'opération](#)

Insérer votre publicité  
Organiser votre événement  
Publier une offre d'emploi  
Reproduire un article CFNEWS sur  
votre site web

### Découvrez nos référentiels

Nos classements et league-tables  
Nous informer d'une transaction  
Demander une mise à jour  
Extractions personnalisées au format  
tableur

### Pour aller plus loin

Les enquêtes exclusives  
Nos abonnés témoignent !  
CFNEWS Magazine - en accès libre

### Assistance

A propos de CFNEWS  
Aide - FAQ  
Nous contacter  
Vos interlocuteurs

Corporate Finance News est le site de référence indépendant du private equity et du capital investissement : les articles en continu et leur référentiel des acquisitions et cessions d'entreprises , LBO , levées de fonds et l'actualité des transactions LBO, M&A, venture pour les investisseurs , conseils due diligence , avocats et banquiers d'affaires , et pour les dirigeants et directeurs financiers de PME et ETI .

Découvrez aussi CFNEWS IMMO : tous les deals de l'immobilier [Mentions légales](#) [Conditions Générales d'Utilisation et d'Abonnement](#) [Confidentialité & Données personnelles](#)

Copyright © 2020-2021 CFNEWS. Tous droits réservés - ISSN 2256-8972